

COMMUNIQUÉ DE PRESSE EN DATE DU 10 JUIN 2025

**MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT SUR LES AUTRES INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES
ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ**

TARKETT PARTICIPATION

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT
OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



INITIÉE PAR TARKETT PARTICIPATION

PRIX DE L'OFFRE : 17 euros par action Tarkett

DURÉE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation



Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Tarkett Participation (l'« **Initiateur** ») en application de l'article 231-28, I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »).

A l'issue de l'offre publique de retrait faisant l'objet du présent communiqué, la procédure de retrait obligatoire prévue à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier sera mise en œuvre et les actions Tarkett visées par l'offre publique de retrait qui n'auront pas été apportées à celle-ci seront transférées à l'Initiateur, moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre publique de retrait.

Paris, France, le 10 juin 2025 – En application de la décision de conformité de l'AMF en date du 5 juin 2025 relative à son offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions Tarkett au prix de 17 euros par action (l'« **Offre** »), l'Initiateur a indiqué avoir obtenu le même jour le visa n°25-199 de l'AMF sur la note d'information relative à l'Offre.

L'Initiateur annonce que le document reprenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur a été déposé auprès de l'AMF le 6 juin 2025 et mis à la disposition du public le 6 juin 2025, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Il est rappelé que l'Offre sera ouverte pour une période de 10 jours de négociation. Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Le document reprenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur est disponible sur les sites Internet de Tarkett (www.tarkett-group.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Ils peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Tarkett Participation

Tour Initiale - 1, Terrasse Bellini
92919 Paris La Défense Cedex

Rothschild Martin Maurel

29 Avenue de Messine
75008 Paris

Portzamparc BNP Paribas

1 Boulevard Haussmann
75009 Paris

**Crédit Agricole Corporate and
Investment Bank**

12, place des Etats-Unis
CS 70052
92547 Montrouge Cedex

Société Générale

GLBA/IBD/ECM/SEG
75886 Paris Cedex 18

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays.

L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans ces pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Tarkett Participation décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne de ces restrictions.